



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-109116>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **25-109116**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville du Touquet-Paris-Plage

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de partenariat pour le réaménagement du front de mer de la commune du Touquet-Paris-Plage

Description : La présente consultation concerne l'attribution en dialogue compétitif d'un marché de partenariat au sens de l'article L. 1112-1 du code de la commande publique, et ayant pour objet de confier à un groupement d'opérateurs spécialisés, la réalisation d'une opération globale de construction, rénovation, requalification d'ouvrages et d'infrastructures des aménagements et équipements du front de mer du Touquet Paris-Plage incluant leur conception, leurs autorisations et leur financement. Le titulaire du marché de partenariat assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération à réaliser. Le périmètre de l'opération s'étend sur l'ensemble du front de mer urbain du Touquet-Paris-Plage et s'étend sur une surface d'environ 20,15 hectares. Le projet est séquencé en trois phases prévisionnelles de travaux : Phase 1 - Secteur Sud 2027- 2028, Phase 2 - Secteur Centre 2029- 2030 et Phase 3 - Secteur Nord 2031-2032 avec des mises en service à l'achèvement de chaque phase. Les phases correspondent à cet effet à des zones géographiques distinctes permettant de ne pas entraver tout le Front de mer. Tout en respectant le principe de 3 phases, il sera nécessaire de tenir compte de l'approche du titulaire du marché pour définir précisément le phasage opérationnel du projet et les dates d'intervention sur chacun des secteurs. La Commune ne souhaite confier ni l'exploitation, ni l'entretien et la maintenance des ouvrages au titulaire du marché (à l'exception du GER). L'estimation prévisionnelle du projet de réaménagement et requalification du front de mer en coût d'investissements est estimée à environ 74 millions euros (coûts travaux, conception et MOE inclus). Les éléments de contexte ainsi que les principes directeurs du marché à passer sont exposés dans le Règlement de la consultation - phase candidatures. Les besoins de la Commune sont synthétisés dans le Programme fonctionnel des besoins technique, urbanistique et environnemental. Un second règlement de consultation intitulé «

Règlement de la consultation - phase dialogue » sera remis aux candidats admis à participer au dialogue, avec un DCE « phase dialogue » (incluant le programme fonctionnel). La présente consultation est lancée selon la procédure de dialogue compétitif en application notamment des articles L2124-4, R2124-5, R.2161-24 et suivants du code de la commande publique. Cette procédure se déroulera en deux phases : une phase candidature et une phase dialogue avec les candidats admis à participer au dialogue. Une visite obligatoire du site du projet par les opérateurs sélectionnés pour participer au dialogue sera organisée, en présence des services de la Commune. Une réunion publique de consultation avec les Touquettois sera également prévue à cette occasion à laquelle les opérateurs sélectionnés pour participer au dialogue devront assister. La réunion a pour objet de recueillir les avis et observations des habitants sur le projet de réaménagement du Front de mer. Elle sera commune à tous les opérateurs sélectionnés pour participer au dialogue. En application des dispositions de l'article R. 2161-27 du Code de la commande publique, la phase dialogue se déroulera en plusieurs tours successifs et pourra permettre la réduction progressive du nombre des solutions à discuter, sur la base des critères de jugement des offres définis dans le Règlement de la consultation- phase candidatures. L'acheteur poursuivra le dialogue jusqu'à ce qu'il soit en mesure d'identifier la ou les solutions qui sont susceptibles de répondre à ses besoins. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'augmenter ou de réduire (y compris pour n'en conserver qu'un seul) le nombre de tours de dialogue et se réserve la possibilité de réduire le nombre de soumissionnaires au cours des phases de dialogue compétitif. Par application de l'article R.2161-31 du Code de la commande publique et le marché comportant en outre des prestations de conception et la remise de prestations, une prime sera versée aux candidats admis au dialogue selon les modalités décrites dans le Règlement de la consultation - phase dialogue. Le présent avis d'appel public à candidature est émis et une sélection des candidatures reçues sera organisée sur la base des critères de jugement des candidatures exprimés dans le Règlement de la consultation - phase candidatures. A l'issue de cette phase candidature, 5 candidatures maximum seront retenues pour participer à la phase dialogue. Le nombre minimum de candidats qu'il prévoit d'inviter est de 3. En application des dispositions de l'article R.2142-21 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois : En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; En qualité de membres de plusieurs groupements. Les candidats devront disposer de l'ensemble des compétences spécifiques indiqués dans le Règlement de Dialogue phase candidature.

Identifiant de la procédure : de04923b-83f8-4830-a3ca-3558a9b9a0ec

Identifiant interne : 25s0014

Type de procédure : Dialogue compétitif

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71320000 Services de conception technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212350 Bâtiments présentant un intérêt historique ou architectural particulier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71247000 Supervision des travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71520000 Services de conduite des travaux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45443000 Travaux de façade

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45112700 Travaux d'aménagement paysager

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233120 Travaux de construction de routes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233290 Installation de panneaux de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45246500 Travaux de construction de promenades

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45100000 Travaux de préparation de chantier

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le dialogue compétitif est une procédure restreinte. En conséquence, le présent avis d'appel public à candidature est émis et une sélection des candidatures reçues sera organisée sur la base des critères de jugement des candidatures exprimés dans le Règlement de la consultation - phase candidature. Seuls les candidats sélectionnés à l'issue de cette phase de candidature seront invités à participer au dialogue compétitif et pourront présenter une offre. Le pouvoir adjudicateur sélectionnera les 5 meilleures candidatures maximum, parmi celles qui satisfont au niveau minimum exigé, à l'issue de la première phase. Le nombre minimum de candidats qu'il prévoit d'inviter est de 3. Dans le cas où les participants seraient moins nombreux, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de poursuivre la procédure en sélectionnant la ou les candidatures présentées respectant les conditions requises. Le pouvoir adjudicateur engagera un dialogue avec tous les participants sélectionnés à l'issue de la phase candidature. Il se déroulera par tours successifs, de manière à réduire le nombre de solutions à discuter en appliquant les critères de jugement des offres (indiqué dans les Règlements de la consultation phase candidature et phase offre). A l'issue du dialogue, les participants restant en lice seront invités à remettre leur offre finale. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'augmenter ou de réduire (y compris pour n'en conserver qu'un seul) le nombre de tours de dialogue et se réserve la possibilité de réduire le nombre de soumissionnaires au cours des phases de dialogue compétitif. La Ville envisage à ce stade deux sessions de dialogue. Elle a pour objectif prévisionnel une fin du dialogue et une remise des offres finales en août-septembre 2026.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de partenariat pour le réaménagement du front de mer de la commune du Touquet-Paris-Plage

Description : La consultation concerne l'attribution d'un marché de partenariat (non alloti) au sens de l'article L. 1112-1 du code de la commande publique, et ayant pour objet de confier à un groupement d'opérateurs spécialisés, la réalisation d'une opération globale de construction, rénovation, requalification d'ouvrages et d'infrastructures des aménagements et équipements du front de mer du Touquet Paris-Plage incluant leur conception, leurs autorisations et leur financement. Le titulaire du marché de partenariat assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération à réaliser. Le périmètre de l'opération s'étend sur l'ensemble du front de mer urbain du Touquet-Paris-Plage et s'étend sur une surface d'environ 20,15 hectares. La Commune ne souhaite confier ni l'exploitation, ni l'entretien et la maintenance des ouvrages au titulaire du marché (à l'exception du GER). L'estimation prévisionnelle du projet de réaménagement du front de mer en coût d'investissements est estimée à environ 74 millions euros (coûts travaux, conception et MOE inclus). Les éléments de contexte ainsi que les principes directeurs du marché à passer sont exposés dans le Règlement de la consultation - phase candidatures. Les besoins sont synthétisés dans le Programme fonctionnel des besoins technique, urbanistique et environnemental. Un second règlement de consultation intitulé « Règlement de la consultation - phase dialogue » sera remis aux candidats admis à participer au dialogue, avec un DCE « phase dialogue » (incluant le programme fonctionnel).

Identifiant interne : 25s0014

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45100000 Travaux de préparation de chantier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71320000 Services de conception technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212350 Bâtiments présentant un intérêt historique ou architectural particulier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71247000 Supervision des travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71520000 Services de conduite des travaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45443000 Travaux de façade

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112700 Travaux d'aménagement paysager

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233120 Travaux de construction de routes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45246500 Travaux de construction de promenades

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233290 Installation de panneaux de signalisation

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : la commune

Ville : Le Touquet-Paris-Plage

Code postal : 62520

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 29 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La durée du marché de partenariat est déterminée en fonction de la durée d'amortissement des investissements ou des modalités de financement retenues. Le marché de partenariat sera conclu pour une durée prévisionnelle globale de 29 ans à compter de sa date de notification, qui constitue le point de départ de son délai d'exécution. Cette durée ne comprend pas la période de garantie de parfait achèvement de 12 mois. Durée estimée des prestations de conception : 18 mois (les 5 mois d'études pendant la phase de dialogue étant non inclus). Durée estimée de réalisation des travaux (toutes les phases de préparation et de contrôle comprise) : 6 ans. Le projet est séquencé en trois phases prévisionnelles de travaux : Phase 1 - Secteur Sud 2027-2028, Phase 2 - Secteur Centre 2029-2030 et Phase 3 - Secteur Nord 2031-2032. Les simulations financières du marché de partenariat ont été réalisées sur la base d'une durée d'exploitation de 25 ans pour chaque phase. La période d'exploitation débuterait au 01/01/2029 (mise en service des ouvrages liés à la première phase d'investissement) et s'achève au 31/12/2057. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement direct du prix par des ressources propres et sur les budgets de la collectivité, mais aussi par des subventions et autres participations financières (article L. 2213-5 du CCP). La Ville pourra concourir au financement des investissements (article L. 2213-4 du CCP). Le marché donnera lieu à des versements à titre d'avances et d'acomptes (article L2232-1 CCP).

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Mesures pour garantir la qualité

Description : Pertinence et qualité des références données par le candidat au vu de l'objet du marché. Pour les détails, se référer au Règlement de la consultation - phase candidature.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Mesures pour garantir la qualité

Description : Composition et qualifications de l'équipe dédiée au projet. Pour les détails, se référer au Règlement de la consultation - phase candidature.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Mesures pour garantir la qualité

Description : Capacité économique et financière Pour les détails, se référer au Règlement de la consultation - phase candidature

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Mesures pour garantir la qualité

Description : Capacité technique au regard de l'organisation, des moyens et des compétences professionnelles du candidat et au regard de leur adéquation au projet Pour les détails, se référer au Règlement de la consultation - phase candidature.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Qualité globale des ouvrages et des équipements. Sous-critère 1 : Qualité architecturale et paysagère des ouvrages et des équipements (40% du critère 1) ; Sous-critère 2 : Qualité fonctionnelle de l'aménagement (40% du critère 1) ; Sous-critère 3 : Choix des détails de conception proposés (les matériaux, le mobilier, la scénographie lumière ...) (20% du critère 1) ; Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35%

Critère :

Type : Coût

Description : Critère 3 : Coût global de l'offre. Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Ambition environnementale. Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20%

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 4 : Engagements de performance : moyens mis en oeuvre afin d'atteindre les objectifs de performance et protocole de suivi des objectifs de performance. Sous-critère 1 : Qualité de la méthodologie et des moyens mis en oeuvre afin d'atteindre les objectifs de performance (50% du critère 4) et sous-critère 2 : Qualité de l'organisation du suivi de la performance et du protocole de suivi (50% du critère 4) Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 5 : Qualité organisationnelle, des choix techniques et des moyens pour la mise en oeuvre du projet, sur la durée du marché (phasage, délais, concertation citoyenne, sécurisation du site ...). Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 6 : Robustesse du montage juridique, assurantiel et financier. Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 7 : Part d'exécution du contrat confiée à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans (au-delà du minimum légal conformément aux termes de l'article R. 2213-5 du code de la commande publique). Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5%

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 06/11/2025 à 23:00

Adresse des documents de marché : <https://ville-letouquet.safetender.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://ville-letouquet.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 17/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat pourra exercer un recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur dans les deux mois de la publication/notification de la décision attaquée. Peuvent également être exercés, devant le Tribunal administratif indiqué : 1° Un référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (article L.551-1 et suivants et R.551-1 du code de justice administrative) ; 2° Un référé contractuel : après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (articles L.551-13 et suivants et R.551-7 et suivants du code de justice administrative) ; 3° Un recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville du Touquet-Paris-Plage

Numéro d'enregistrement : 21620826400012

Adresse postale : Hôtel de Ville Boulevard Daloz

Ville : Le touquet-paris-plage

Code postal : 62520

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Maire

Adresse électronique : achatspublics@ville-letouquet.fr

Téléphone : 0321067272

Adresse internet : <https://www.lestouquettois.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://ville-letouquet.safetender.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 17590003400026

Adresse postale : 5 rue Georges Saint Hilaire CS 62039

Ville : Lille cedex

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 0359542342

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 19658a27-c2ff-42d8-a0cd-c004f1e1669a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/10/2025 à 09:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/10/2025